

**Report to/Rapport au :**

**OTTAWA PUBLIC LIBRARY BOARD  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA**

**July 7, 2014  
Le 7 juillet 2014**

**Submitted by/Soumis par :  
Danielle McDonald, Chief Executive Officer / Directrice générale**

*Contact/Personne ressource :*  
(613) 580-2424, poste 32180, [Elaine.Condos@BiblioOttawaLibrary.ca](mailto:Elaine.Condos@BiblioOttawaLibrary.ca)

Ref N°: OPLB-2014-0063

**OBJET : Planification des installations de la Bibliothèque centrale**

**SUBJECT: Main Library Facility Planning**

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa prenne connaissance des renseignements concernant la planification de la Bibliothèque centrale, tel que détaillé dans le présent rapport.**

**REPORT RECOMMENDATION**

**That the Ottawa Public Library Board receive the Main Library facility planning information as detailed in this report.**

**CONTEXTE**

En novembre 2012, le C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa (« le C.A. ») a approuvé la modernisation de la Bibliothèque centrale conformément à l'option recommandée de rénovation, de reconfiguration et de remise en état de la Bibliothèque centrale actuelle. À la lumière des renseignements disponibles à l'époque, il est apparu que la solution approuvée se traduirait par des rénovations et des réparations nécessaires de l'infrastructure, la résolution des lacunes au plan de la prestation des

services et des problèmes d'accessibilité, la capacité d'offrir des services bibliothécaires modernes. De plus, cette option favoriserait la mise en œuvre optimale de la technologie RFID.

Par suite de l'approbation, les étapes suivantes de la planification pour la modernisation de la Bibliothèque centrale ont porté sur l'élaboration des principales exigences du programme fonctionnel ainsi que des versions préliminaires de conception, qui incluaient un ordre de grandeur des coûts. Les exigences du programme fonctionnel ont été élaborées de manière à soutenir les services qui seront fournis par une Bibliothèque centrale moderne. Les versions préliminaires de conception (options) ont été élaborées en fonction de l'espace disponible au 120, rue Metcalfe/191, av. Laurier Ouest.

Le but du présent rapport est de soumettre au Conseil les résultats des études de planification (annexe 1) demandées en novembre 2012.

## DISCUSSION

À l'automne 2013, nous avons obtenu de l'aide externe pour des services de conception (Ajon Moriyama Architect) afin de commencer l'élaboration d'un programme de construction fonctionnel pour une Bibliothèque centrale modernisée. La portée des travaux comprenait ce qui suit :

- détermination et priorisation des exigences préliminaires du programme pour la prestation des services de la Bibliothèque centrale;
- détermination des exigences en matière de contiguïté des espaces;
- validation des exigences du programme;
- élaboration de trois versions préliminaires de conception (réfection, rénovation, réaménagement) satisfaisant aux exigences du programme pour le site actuel;
- évaluation des coûts de catégorie D (+/- 30 %) des options.

### Hypothèses pour la planification du projet

En 2013, la BPO a lancé la campagne Imagine qui a permis aux clients d'énoncer leur vision de leur bibliothèque du futur conformément aux meilleures pratiques et en fonction de thèmes centraux : apprentissage, loisir, célébration, création et développement communautaire. Les principales constatations ont permis de confirmer que les résidents d'Ottawa considèrent leurs bibliothèques publiques comme étant

avant tout des espaces physiques, et que les succursales locales et communautaires sont des destinations privilégiées.

La Bibliothèque centrale, la plus importante succursale du réseau de succursales de la BPO, telle qu'imaginée par les citoyens, correspond à ces constatations, puisqu'elle joue le rôle de succursale communautaire du centre-ville et de ressource à l'échelle de la ville.

Une Bibliothèque centrale modernisée est vue comme un centre de création ou un point central d'échange d'idées qui exploite les thèmes centraux de la campagne Imagine : apprentissage, loisir, célébration, création et développement communautaire.

Le consultant a posé les hypothèses suivantes pour la planification :

- espace convivial, sécuritaire, accessible, accueillant et axé sur les clients;
- moins d'espace réservé aux collections physiques;
- plus d'espace pour les clients, notamment les salles réservées à la programmation, à l'apprentissage et au travail en collaboration, à l'étude et aux réunions;
- plus d'espaces polyvalents conçus pour l'accès des clients aux ressources de la Bibliothèque (papier et numériques) ou pour le travail individuel;
- une conception d'immeuble qui favorise la prestation de services bibliothécaires modernes;
- l'accent est mis sur le libre-service appuyé par la technologie;
- un service axé sur la clientèle assuré par du personnel circulant dans les espaces publics pour servir les clients;
- un espace sécuritaire conçu selon les principes de la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM);
- un espace entièrement accessible conformément aux normes de conception de l'accessibilité à Ottawa et à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO);
- un bâtiment qui respecte la Politique de la Ville sur les bâtiments écologiques (certification LEED argent ou supérieure) approuvée par la Ville.

## Élaboration des exigences du programme fonctionnel

En 2007-2008, une étude de planification a été réalisée qui a révélé que les normes de planification alors existantes pour les bibliothèques centrales exigeaient une superficie brute moyenne de 0,45 pi ca brut par personne. Toutefois, compte tenu de la géographie d'Ottawa et de son réseau de bibliothèques décentralisé, l'étude a permis de conclure qu'une superficie d'environ 0,27 pi ca brut par personne, soit environ les deux tiers de la moyenne, serait appropriée pour la nouvelle Bibliothèque centrale à Ottawa. Par conséquent, pour la Bibliothèque centrale, une enveloppe de bâtiment d'environ 345 000 pieds carrés a été recommandée.

Dans le cadre de l'exercice visant à élaborer les exigences d'un programme fonctionnel pour la Bibliothèque centrale, le personnel a observé que selon la tendance récente pour les installations bibliothécaires publiques, qu'il s'agisse de rénovations importantes ou de construction de nouvelles installations, on retrouvait constamment les éléments suivants :

- moins d'espace réservé aux collections et plus d'espace pour les usagers;
- davantage d'espace pour le travail en groupe et l'étude en milieu calme;
- plus d'espaces polyvalents conçus pour l'accès des clients aux ressources bibliothécaires (papier et numériques) ou pour le travail individuel;
- un accès Wi-Fi pour permettre aux usagers de naviguer sur Internet au moyen de leurs propres appareils;
- l'accent est davantage mis sur le libre-service appuyé par la technologie;
- l'installation de systèmes de tri RFID (identification par radiofréquence) rendant la manipulation des articles retournés plus pratique et plus efficace;
- de nouveaux modèles de service à la clientèle où le personnel n'est plus confiné à un comptoir de services traditionnel, mais affecté à un seul guichet de services autour duquel gravite le personnel itinérant.

Pour l'élaboration des exigences du programme fonctionnel actuel, le personnel a adopté une approche différente de celle adoptée dans l'étude de 2007-2007.

Le projet de programme fonctionnel a commencé par un examen des conditions actuelles ainsi que des meilleures pratiques et des tendances en matière de prestation de services dans les bibliothèques publiques à l'échelle du Canada. L'exercice a été

suivi d'une analyse des besoins qui comprenait la détermination et la priorisation des exigences du programme fonctionnel.

À partir de la répartition spatiale actuelle, le comité directeur du projet a déterminé les exigences minimales du programme de manière à prévoir le plus efficacement possible la superficie requise pour offrir des services bibliothécaires modernes dans un environnement axé sur les clients, sécuritaire et accueillant. Les éléments et les dimensions proposées ont ensuite été validés auprès des groupes de discussion composés de membres du personnel qui ont déterminé que la superficie de plancher brute requise pour le programme fonctionnel actuel était de 130 000 pieds carrés, comme il est indiqué dans le tableau 1 ci-après.

**Tableau 1 : Exigences du programme fonctionnel de la Bibliothèque centrale**

<b>Élément</b>	<b>Exigence (pieds carrés)</b>
<b>Entrée/accueil</b> Premier point d'accès à la Bibliothèque centrale qui comprend un point de service principal, d'orientation et d'information, une aire de marketing pour les ressources de la BPO, un carrefour d'information communautaire, la librairie de l'Association des amis de la Bibliothèque publique d'Ottawa, un espace d'exposition, les services de sécurité et un café.	6 200
<b>Populaire et nouveau</b> Cette aire fournira un accès rapide à Lectures express, aux livres les plus populaires et à la cueillette des livres réservés;	5 000
<b>Aire pour enfants</b> Comprend les collections pour enfants et les zones réservées à l'étude, à l'apprentissage et aux programmes pour les enfants de 13 ans et moins. Cette aire comprend une zone d'alphabétisation précoce; des zones réservées aux enfants d'âge préscolaire, aux enfants de 6 à 12 ans et aux préadolescents.	6 000
<b>Services aux ados</b> Cette aire comprend les romans illustrés pour adolescents, mais l'accent est mis sur les espaces réservés à la technologie, au jeu, à l'étude en groupe, à l'apprentissage, à la socialisation et à la	2 500

Élément	Exigence (pieds carrés)
création;	
<p><b>Aire de lecture</b> Comprend les zones pour les collections de romans, de magazines et de journaux, des salles de lecture et de réunion pour des activités comme celles des clubs de lecture pour adultes.</p>	15 000
<p><b>Carrefour d'information</b> Aire centralisée d'accès public à des ordinateurs et à Internet, de prêt d'appareil électronique et de formation en informatique. Les aires sont organisées de manière à comporter une zone occupée par des places assises traditionnelle et des carrefours de divertissement.</p>	4 300
<p><b>Fablab</b> Aire axée sur la technologie pour la fabrication d'objets, le montage vidéo ou musical, la modification de photos, les vidéoconférences et la formation technologique connexe.</p>	1 500
<p><b>Espace d'apprentissage</b> Comprend les collections de livres non romanesques (tous formats), des salles de travail et d'étude en milieu calme (individuel et en groupe), des salles de tutorat et des laboratoires d'apprentissage.</p>	15 000
<p><b>Histoire locale et généalogie</b> Aire d'apprentissage spécialisé qui comprend les collections (papier, numérisées et en format non traditionnel) et des espaces de travail.</p>	4 000
<p><b>Services aux affaires et carrières</b> Aire d'apprentissage spécialisé qui comprend des collections (tous formats) et des espaces de travail axés sur le développement entrepreneurial.</p>	2 000
<p><b>Nouveaux arrivants</b> Aire d'apprentissage spécialisé qui comprend les services aux résidents qui viennent d'arriver au Canada; l'aire comprendra des collections, des salles de réunion et des salles de tutorat.</p>	3 500

<b>Élément</b>	<b>Exigence (pieds carrés)</b>
<b>Salles de réunion et espaces communautaires</b> Il faut prévoir une variété de salles de réunion câblées et polyvalentes en appui aux programmes de la Bibliothèque et de la Ville et aux programmes communautaires. Certaines salles de réunion devraient être accessibles lorsque la Bibliothèque est fermée.	9 500
<b>Manutention du matériel</b> Cet espace sert à la mise en place d'un important système de tri automatisé, de tapis transporteurs, de boîtes pour le retour de documents (internes et externes) et à l'entreposage des chariots/bacs à livre.	3 000
<b>Services au bâtiment</b> Aire qui comprend les salles pour la livraison externe, l'expédition et la réception, les installations pour le fonctionnement et l'entretien de l'immeuble, l'entreposage général, l'entreposage du matériel de l'Association des amis de la Bibliothèque publique d'Ottawa, les toilettes, les salles à ordures et à recyclage, les locaux de TI, les locaux des installations électriques et mécaniques.	13 000
<b>Services généraux et administratifs</b> Aire réservée aux services généraux et administratifs et les espaces de travail de la Bibliothèque centrale.	20 000
<b>Espaces auxiliaires et espaces de circulation</b>	19 500
<b>Superficie totale requise pour le programme</b>	130 000

## Élaboration des options

### Espaces fonctionnels actuels de l'immeuble

La Bibliothèque centrale située au 120, rue Metcalfe a une superficie de 90 418 pieds carrés, dont une superficie utilisable de 80 865 pieds carrés. La BPO loue également un espace de 18 240 pieds carrés aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages de l'édifice Sir Richard Scott connexe situé au 191, avenue Laurier Ouest, qui offre une superficie utilisable de 16 920 pieds carrés, après exclusion des ascenseurs, des entrées et des locaux de services. L'espace actuel compte donc 97 785 pieds carrés utilisables pour des fonctions de bibliothèque.

Les éléments du programme recensés dans le tableau 1 ont servi à l'élaboration des trois versions préliminaires de conception afin de déterminer la meilleure configuration de l'espace disponible dans chaque option. Dans l'ordre, de la plus simple à la plus complexe, ces options sont Option 1 : Réfection, Option 2 : Rénovation, Option 3 : Réaménagement.

Toutes les options nécessitent le recours à l'espace loué aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages du 191, avenue Laurier Ouest, pour accroître la superficie des espaces publics aux étages 1 à 3 de la Bibliothèque centrale et héberger le personnel des services généraux et administratifs et des programmes. Ces trois options sont décrites sommairement dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Options de modernisation de la Bibliothèque centrale**

	<b>Option 1 Réfection</b>	<b>Option 2 Rénovation</b>	<b>Option 3 Réaménagement</b>
Superficie approximative	109 000 pi <sup>2</sup>	115 000 pi <sup>2</sup>	131 000 pi <sup>2</sup>
Coûts estimatifs	40 M\$	50 M\$	70 M\$
Durée de vie	15 à 20 ans	25 à 35 ans	40 ans et plus

### Option 1 : Réfection

Le résultat de l'option 1 (coût du projet de 40 millions de dollars) sera des installations refaites et rajeunies qui ont la même allure, le style et le caractère généraux que l'immeuble actuel. Le style et l'allure seront tout de même rajeunis et les systèmes de

bâtiment seront mis à niveau. L'extérieur du bâtiment sera essentiellement inchangé.

Pour résumer :

- L'empreinte actuelle est maintenue;
- Pas de changements majeurs à l'intérieur, notamment l'auditorium au sous-sol, la mezzanine, les ascenseurs, l'escalier principal et l'atrium, ni à la façade extérieure;
- Réfection des systèmes de bâtiment critiques et de l'infrastructure : chauffage, ventilation, système électrique, système incendie et système de sécurité de personne;
- Remplacement complet des toilettes et nouvelles finitions dans tout le bâtiment;
- Améliorations du programme : l'aire des enfants est déménagée au 1<sup>er</sup> étage, fablab inclus, et des salles de réunion sont ajoutées aux étages un à trois;
- Les exigences du programme ne sont pas respectées dans les aires pour enfants et ados, pour les espaces de lecture, le carrefour d'information, les services aux nouveaux arrivants, les salles de réunion et les espaces communautaires et l'espace d'apprentissage;
- Cette option ne règle pas les lacunes actuelles relevées dans les installations comme le manque de fenêtres et de lumière naturelle, d'escaliers mécaniques et d'ascenseurs; d'autres lacunes ne sont pas du tout améliorées tandis que l'accessibilité, la technologie et la sécurité ne sont pas améliorées de manière satisfaisante;
- Avec cette option il manque environ 21 000 pieds carrés de la surface totale requise pour répondre complètement à toutes les exigences du programme fonctionnel recensées.

### Option 2 : Rénovation

Le résultat de l'option 2 (coût du projet de 50 millions de dollars) se verra dans la rénovation des installations actuelles qui consiste en une nouvelle conception, un agrandissement et le rajeunissement de l'espace actuel. Des changements importants sont apportés à l'intérieur du bâtiment pour améliorer la prestation de services bibliothécaires modernes. Cette option prévoit des modifications à l'entrée de l'immeuble et à la façade extérieure ainsi qu'un petit agrandissement de 6 170 pieds carrés de l'empreinte du bâtiment. Pour résumer :

- Des rénovations majeures à tous les étages du bâtiment;
- Conception accessible améliorée par rapport à l'option 1; les systèmes de bâtiment et l'infrastructure sont refaits et modernisés, l'auditorium est enlevé et remplacé par plusieurs salles de réunion, les escaliers mécaniques sont démolis et remplacés par de nouveaux ascenseurs intérieurs, l'ascenseur sud actuel est déménagé pour mieux servir le public et une nouvelle configuration de l'atrium;
- Les objectifs relatifs aux zones de programmes ne sont pas atteints dans les aires suivantes : la zone ados, l'espace lecture, le carrefour d'information, les services aux nouveaux arrivants et les salles de réunions et espaces communautaires;
- Plusieurs des lacunes recensées des installations sont résolues de manière satisfaisante (p. ex. appareils élévateurs verticaux, technologie), l'accessibilité et la lumière naturelles sont améliorées et les problèmes liés à la sécurité sont aussi à peu près résolus;
- Avec cette option il manque environ 15 000 pieds carrés de la surface totale requise pour répondre complètement à toutes les exigences du programme fonctionnel recensées.

### Option 3 : Réaménagement

L'option 3 (coût du projet de 70 millions de dollars) propose une présence sur rue améliorée grâce à un vaste agrandissement de l'empreinte du bâtiment actuel. Le bâtiment actuel serait dépouillé pour n'en conserver que l'ossature ce qui permettrait de lui donner une nouvelle façade et de construire un immeuble presque neuf. Un 4<sup>e</sup> étage est prévu où seraient ajoutées des salles de réunion et des salles pour événements dotées d'une magnifique vue sur la rue. La plus grande partie de l'immeuble de style brutaliste serait démolie et remplacée par une nouvelle façade, ornée de murs de fenêtres qui laisseraient entrer davantage de lumière dans le bâtiment tout en offrant des vues sur l'intersection Laurier et Metcalfe et plus loin. En même temps, la conception susciterait assurément l'admiration des passants sur la rue. Pour résumer :

- Le plus important projet de rénovation et d'agrandissement, qui préconise le réaménagement complet des installations;
- L'empreinte actuelle est augmentée de 9 660 pieds carrés, l'aire de toit au 4<sup>e</sup> étage est aménagée en un espace additionnel de 12 700 pieds carrés pour des

salles de réunion et d'événement, soit un agrandissement total de 22 360 pieds carrés;

- Appuie la mise en œuvre des meilleures pratiques liées aux normes de conception en matière d'accessibilité; les systèmes de bâtiment et l'infrastructure sont refaits et modernisés, l'auditorium est enlevé et remplacé par plusieurs salles de réunion, les escaliers mécaniques sont enlevés et remplacés par de nouveaux ascenseurs intérieurs, l'ascenseur sud actuel est déménagé pour mieux servir le public et nouvelle configuration de l'atrium;
- Il y a la possibilité de créer une nouvelle façade sur les rues Metcalfe et Laurier et de susciter l'émerveillement des passants ainsi que de laisser pénétrer la lumière naturelle dans le bâtiment;
- Amélioration de services : entrée et centre d'accueil améliorés avec présence sur rue, un espace d'exposition bien en vue, agrandissement de l'aire des enfants qui est déplacée au 1<sup>er</sup> étage, ajout d'un espace fablab, augmentation du nombre de salles de réunion aux étages un à quatre;
- La superficie totale sera à peu près la même que celle demandée dans les exigences du programme fonctionnel; cependant, il manquerait encore quelque 8 500 pieds carrés dans l'espace lecture, le carrefour d'information, les services aux nouveaux arrivants, les salles de réunion et les espaces communautaires en raison des contraintes du bâtiment actuel et de la nécessité d'établir des relations spatiales entre les principaux éléments du programme public;
- La plus grande partie des lacunes actuelles des installations sont résolues et plusieurs améliorations sont apportées à l'accessibilité, la lumière naturelle et la sécurité.

### Comparaison des options

Le tableau 3 indique dans quelle mesure les lacunes actuelles sont réglées pour chacune des options. Le nombre de coches représente la mesure dans laquelle les lacunes sont comblées, trois étant la meilleure note.

**Tableau 3 : Comparaison des lacunes recensées dans les installations actuelles, par option**

	<b>Option 1 Renouvellement</b>	<b>Option 2 Rénovations</b>	<b>Option 3 Réaménagement</b>
Accessibilité (normes de conception en matière d'accessibilité de la Ville d'Ottawa – LAPHO)	✓	✓✓	✓✓✓
Infrastructure et systèmes de bâtiment	✓	✓	✓✓
Lacunes relatives au Code du bâtiment	✓	✓	✓
Appareils élévateurs verticaux (escaliers mécaniques, ascenseurs)	NR	✓	✓✓
Technologie	✓	✓	✓✓
Zone d'expédition et de réception	NR	NR	NR
Manque de fenêtres et de lumière naturelle	NR	✓✓	✓✓✓
Sûreté et sécurité	✓	✓✓✓	✓✓✓

*Légende : ✓ = Satisfaisant ✓✓ = Mieux ✓✓✓ = Meilleur NR = Non résolu*

Option 3 : Le réaménagement est l'option qui permet de régler le plus grand nombre de lacunes des installations actuelles. Aucune option n'arrive à résoudre le problème d'accès à la zone d'expédition et de réception.

Le tableau 4 montre comment chaque option répond aux principaux éléments publics des exigences du programme fonctionnel. Une coche (« ✓ ») indique que 80 % des exigences du programme sont satisfaites; deux coches (« ✓✓ ») indiquent que 90 %

des exigences sont satisfaites et trois coches (« ✓✓✓ ») signifient que les exigences du programme sont entièrement satisfaites. « NR » indique les exigences minimales ne peuvent être satisfaites.

**Tableau 4 : Comparaison des principaux éléments du programme public par option**

<b>Composante fonctionnelle</b>	<b>Exigence du programme (pieds carrés)</b>	<b>Option 1 Renouvellement</b>	<b>Option 2 Rénovation</b>	<b>Option 3 Réaménagement</b>
Populaire et nouveau	5 000	✓✓✓	✓✓✓	✓✓✓
Enfants	6 000	✓✓	✓✓✓	✓✓✓
Ados	2 500	✓	✓	✓✓✓
Espace de lecture	15 000	NR	NR	NR
Carrefour d'information	4 300	✓	✓	✓
Fablab	1 500	✓✓✓	✓✓✓	✓✓✓
Histoire locale et généalogie	4 000	✓✓✓	✓✓✓	✓✓✓
Services aux affaires et carrières	2 000	✓✓✓	✓✓✓	✓✓✓
Services aux nouveaux arrivants	3 500	NR	NR	NR
Salles de réunion et espaces communautaires	9 500	NR	NR	✓
Espace d'apprentissage	15 000	✓✓	✓✓✓	✓✓✓

Option 3 : Le réaménagement est l'option qui comble le plus de besoins en services. Cette option prévoit des changements majeurs à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, l'agrandissement de l'empreinte du bâtiment et la construction d'espace supplémentaire de réunion dans un nouveau quatrième étage afin de répondre le mieux possible aux besoins recensés du programme et d'assurer une plus grande flexibilité tout en fournissant un espace utilisable.

Bien que la surface de plancher totale que fournit cette option d'agrandissement maximal soit équivalente aux besoins identifiés dans les exigences du programme fonctionnel, elle n'est pas encore tout à fait suffisante pour accueillir tous les éléments du programme public, il manquerait environ 8 500 pieds carrés. Cette lacune est attribuable aux contraintes du bâtiment actuel et à la nécessité d'établir des relations spatiales entre les principaux éléments du programme public. L'espace lecture, le carrefour d'information, les services aux nouveaux arrivants et les aires prévues pour les salles de réunion et les espaces communautaires en seraient le plus affectés. Les lacunes du bâtiment liées à l'accès aux zones d'expédition et de réception ne peuvent être résolues de manière satisfaisante.

#### Estimation des coûts

Dans les résultats attendus généraux du projet étaient inclus des estimations de l'ordre de grandeur des coûts (catégorie D, +/- 30 %) portant sur les coûts de construction de chaque option. Les Services d'infrastructure de la Direction de la conception et de la construction municipales ont utilisé ces données pour établir les estimations du coût total de la réalisation du projet (annexe 2) pour chacune des trois options. Les coûts de projet estimatifs incluent tous les autres coûts du projet (c.-à-d. conception architecturale, meubles, déménagement, relocalisation, locaux temporaires, taxes) et tous les autres coûts accessoires.

Même si les éventualités sont prises en compte dans les estimations de coût, un projet de rénovation d'un bâtiment plus ancien comporte toujours des risques importants et plusieurs éléments inconnus. Cet ordre de grandeur des coûts a été fourni aux fins de comparaison; les coûts devraient augmenter et non diminuer, lorsque la planification et les coûts seront élaborés plus en détail.

Les estimations de coûts arrondies en dollars de 2016 sont Option 1 : Réfection - 40 millions \$, Option 2 : Rénovation - 50 millions \$, Option 3 : Réaménagement - 70 millions \$.

### Conclusion

En novembre 2012, le C.A. a approuvé la modernisation de la Bibliothèque centrale conformément à l'option recommandée de reconfiguration et de rajeunissement de la Bibliothèque centrale actuelle. À la lumière des renseignements disponibles à l'époque, il est apparu que la solution approuvée se traduirait par des rénovations et des réparations nécessaires de l'infrastructure, la résolution des lacunes au plan de la prestation des services et des problèmes d'accessibilité, la capacité d'offrir des services bibliothécaires modernes et l'appui à la mise en œuvre optimale de la technologie RFID.

Le but du présent rapport est de soumettre au Conseil les résultats de ces travaux ainsi que les recommandations pour les prochaines étapes de la planification de la modernisation de la Bibliothèque centrale. Voici ce que nous avons appris jusqu'à maintenant en réalisant le projet de programme fonctionnel et en élaborant les trois options :

1. Il faut un espace d'environ 130 000 pieds carrés pour satisfaire aux exigences du programme fonctionnel de la Bibliothèque centrale;
2. La modernisation de l'espace sur l'emplacement actuel, comme elle était envisagée dans le projet de novembre 2012, ne suffit pas pour accueillir à la fois les espaces actuels et répondre de manière satisfaisante aux exigences du programme;
3. Un réaménagement complet et le plus grand agrandissement possible sur l'emplacement actuel seraient nécessaires pour répondre au mieux à toutes les exigences du programme;
4. L'option 3 ne résout pas le problème d'accès aux zones d'expédition et de réception. Même avec l'agrandissement prévu, il manquerait encore environ 8 500 pieds carrés dans l'espace lecture, le carrefour d'information, les services aux nouveaux arrivants et les aires prévues pour les salles de réunion en raison des contraintes du bâtiment actuel et de la nécessité d'établir des relations spatiales entre les principaux éléments du programme public;
5. Même si les éventualités sont prises en compte dans les estimations de coût, un projet de rénovation d'un bâtiment plus ancien comporte toujours des risques importants et plusieurs éléments inconnus. Cet ordre de grandeur des coûts a

été fourni aux fins de comparaison; les coûts devraient augmenter et non diminuer, lorsque la planification et les coûts seront élaborés plus en détail.

Le personnel recommande que le Conseil reçoive les renseignements présentés dans le rapport.

## CONSULTATION

Les principaux membres du personnel de la BPO et du personnel municipal qui ont travaillé avec le consultant dans ce projet sont :

- BPO : Directrice, Installations et Parc roulant; Chef de service, Développement des installations.
- Ville : Gestionnaire par intérim, Direction de la conception et de la construction, bâtiments et parcs; Gestionnaire de programme par intérim, Direction de la conception et de la construction, bâtiments et parcs.

Le personnel du Bureau des partenariats et du développement en immobilier et des Services d'infrastructure a été consulté pour ce projet. Le programme a été validé avec l'aide du personnel de la BPO. À cette étape préliminaire, il n'y pas eu de consultation publique. Pour le volet opinion publique, on s'est fondé sur les résultats de la Campagne d'idées *Imagine de 2013* et du sondage d'opinion publique Nanos de 2012 *sur la succursale centrale de la Bibliothèque publique d'Ottawa*. Le président du C.A. et la directrice générale de la BPO ont également été consultés.

## RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas de répercussion juridique associée à la présentation du rapport au Conseil.

## RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

La Bibliothèque centrale a été désignée comme l'installation de la BPO qui présente le plus haut risque, en raison du vieillissement de l'infrastructure et compte tenu du fait qu'il s'agit de la succursale la plus achalandée, accueillant plus de 16 000 visiteurs par semaine.

## RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas d'incidence pour l'accessibilité associée au présent rapport.

## RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Il n'y a pas de répercussions technologiques associées au présent rapport.

## RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Il n'y a pas de financement disponible pour aller de l'avant avec la mise en œuvre d'une des options désignées. Cependant, il y a des fonds disponibles pour entreprendre en 2014 une analyse plus approfondie des options recommandées dans le cadre du projet d'investissement dans la modernisation de la Bibliothèque centrale. Un financement total de 1 025 000 \$ a été approuvé dans le budget des immobilisations de 2014 pour la modernisation de la Bibliothèque centrale. Des fonds seront requis en 2015 dans le cadre du processus budgétaire afin de continuer la planification des prochaines étapes pour les options désignées.

## PRIORITÉS DU CONSEIL

En mai 2012, le Conseil a accordé la priorité à la succursale Centrale pour la rénovation de ses installations.

## DOCUMENTATION À L'APPUI

1. Document 2, *Rapport au Comité de la planification des installations*, 14 mai 2012.
2. Document 4, *Mise au point sur l'évaluation de l'état de l'immeuble abritant la Bibliothèque centrale*, 10 septembre 2012.
3. Document 6, *Planification des installations - succursale Centrale*, 19 novembre 2012.

## SUITE À DONNER

Le personnel recommande que le Conseil reçoive les renseignements sur la planification des installations de la Bibliothèque centrale présentés dans le rapport.

## ANNEXES

1. Programme fonctionnel de la succursale Centrale de la BPO, juin 2014.
2. Estimations du coût du projet, juin 2014.